



Lire le scoop de la matinale de ce 21 septembre 2022 publié par le journaliste et lanceur d'alerte Boris Bertolt.

La FIFA est vraisemblablement très embarrassée par la situation à la Fédération camerounaise de Football, quelques semaines avant le début de la Coupe du Monde de Football au Qatar. Si l'équipementier du Cameroun au mondial n'est toujours pas connu, compte tenu de la procédure juridique en cours au tribunal de commerce de Nanterre à Paris et dont la prochaine audience de conciliation est prévue ce vendredi 23 septembre 2022, la FIFA s'intéresse également à la dernière Assemblée générale de la FECAFOOT.

RÉUNION À LA FIFA

En effet, à la suite de la dernière Assemblée générale, le mandat du président de la FECAFOOT a été modifié. Passant de 4 à 7 ans. Une décision ayant suscité un tollé à l'échelle nationale et internationale dans la mesure où le mandat à la tête des fédérations internationales, y compris à la CAF et la FIFA, est plafonné à 4 ans renouvelable. La requête de la FIFA est conforme à ses statuts qui prévoient au chapitre 13 portant sur les obligations des membres de la FIFA, que ces derniers ont l'obligation de faire « ratifier des statuts conformes aux exigences des Statuts Standards de la FIFA ».

A la suite de cette requête de l'instance faitière du football mondial, la FECAFOOT a transmis les statuts, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale. A cet effet, une première réunion d'examen des statuts modifiés de la FECAFOOT s'est déroulée lundi dernier. La FIFA a procédé à leur lecture, mais aussi à la lecture des requêtes introduites par Guibai Gatama et des membres de l'Assemblée générale, qui en plus de dénoncer la qualité d'Eto'o à convoquer le comité exécutif et l'AG après sa condamnation en Espagne détricotent les modifications apportées aux statuts dont l'une a effectivement trait aux conditions d'éligibilité à la présidence de la Fecafoot.

Guibai Gatama dans sa requête en contestation souligne que Eto'o a perdu qualité, il observe que les convocations n'ont pas été délivrées aux délégués dans les délais statutaires de huit jours avant la date de l'AG. Par ailleurs, il dénonce la modification des dispositions des articles 36 et 47 pour éviter à Eto'o une élimination sur tapis vert aux prochaines élections. Car désormais pour être disqualifié à la présidence de la FECAFOOT il ne faut pas seulement avoir été condamné à une peine définitive comme le prévoit les statuts de la FIFA et de la CAF, mais avoir fait la prison. Bref, des statuts taillés sur mesure pour conférer un pouvoir étendu et une longévité au président de la FECAFOOT. Pour l'anecdote cette partie a beaucoup fait sourire les participants à la réunion.

ABSENCE DE LA CAF

Dans les débats, deux problèmes ont surgi : 1) celui des membres du comité exécutif qui ont récemment connu une réévaluation de leurs salaires de 600 000 Fcfa à 750 000 Fcfa. Soit une augmentation de 150 000 Fcfa. Ces derniers sont élus pour un mandat de 4 ans renouvelable en même temps que le président de la FECAFOOT. Dès lors, une réévaluation du mandat du président devrait entraîner également une augmentation du mandat des membres du comité exécutif. 2) Le caractère rétroactif de cette modification. C'est-à-dire le passage de 4 à 7 ans à compter du mandat en cours alors que Samuel Eto'o a été élu le 11 décembre 2021 pour un mandat de 4 ans. Une rétroactivité qui pose un énorme problème juridique.

A la suite de la réunion de lundi, aucune décision n'a été arrêtée. Une autre réunion sera programmée dans les prochaines semaines.

Rappelons que jusqu'ici tout comme le contrat du nouvel « équipementier » qui n'a même pas été vu par les membres du comité exécutif et ce en violation flagrante des statuts de la FECAFOOT, aucun membre de l'Assemblée générale n'a vu une copie des statuts modifiés. Ni les journalistes présents pour la couverture de l'évènement. Leur lecture et leur validation ont été faites par acclamation comme au sein du parti unique. Et ce en l'absence des représentants de la FIFA et de la CAF qui pour la première fois de l'histoire n'ont pas assisté à une assemblée générale de modification des textes de la FECAFOOT.

Ainsi va la République